



RETOUR DES LIVRES AU CDI

publié le 15/06/2018

Tous les livres empruntés au CDI sont à rapporter pour le mardi 19 juin 2018 au plus tard

"Prêts été" accordés exceptionnellement sur demande auprès de Mme *SIMONNEAU*



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.